



Les Arcs, le 2 Septembre 2015

Monsieur le Maire vous informe que la prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le

Mardi 8 septembre 2015, à 18h30, salle du conseil municipal.

Ordre du jour :

	Délégation au Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT
15.05.74	Délégations consenties au Maire : modification du montant maximum de la ligne de trésorerie
15.05.75	Validation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP)
15.05.76	Modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°3 du PLU de la commune
15.05.77	Prescription de la procédure de révision allégée n°1 du PLU : définition des objectifs poursuivis, ouverture de la concertation avec le public et définition de ses modalités (art. L.123-13, L123-6, L300-2 et R123-13 et suivants du code de l'urbanisme)
15.05.78	Location de matériel – Facturation en cas de livraison
15.05.79	Dénomination de voie : Balade en Réal – Max CARZOLI
15.05.80	Modification du tableau des effectifs
	Questions diverses